

L'année scolaire 2024-2025 est terminée. Nous avons répondu avec joie aux demandes de deux Maisons Familiales Rurales (MFR). Tout d'abord, le mardi 25 février, nous sommes intervenus à la MFR de Saint-Gilles-Croix-de-Vie auprès d'une classe de 4^e de 20 élèves. Puis, le mardi 4 mars, cinq membres de la commission se sont déplacés à Challans à la rencontre de trois classes de 3^e. Les retours des monitrices responsables de ces deux établissements sont très satisfaisants et des engagements de principe sont pris pour de nouvelles interventions cette prochaine année scolaire.

Il y a quelques semaines, une bonne nouvelle nous est parvenue de l'association Passeport du Civisme. Courant juin, l'association a envoyé un e-mail à tous les adhérents vendéens pour leur proposer notre double page. Les coordonnées de l'AVAM sont communiquées, ainsi les communes qui le souhaitent pourront mettre en place notre action auprès des enfants de leur commune dès l'année scolaire 2025-2026. La Maison des Communes s'est engagée rapidement dans une campagne de communication pour promouvoir nos actions en faveur du civisme.

Charles BATY

Devenir un citoyen engagé

Tu communes, comment ça marche ?

En France, il y a près de 35 000 communes, ce qui fait de notre pays celui d'Europe qui en a le plus. Chaque commune est autonome et prend des décisions par l'intermédiaire d'une équipe municipale, élue par les citoyens et dirigée par le Maire.

Etre au service de la population, de sa commune, est un acte d'engagement local fort.

Le Maire et le Conseil municipal réalisent des projets pour dynamiser et faire évoluer leur ville dans l'intérêt général et le bien-être ensemble. L'engagement au service de la population n'est pas uniquement l'affaire des élus. Chaque responsable et bénévole d'associations ouvrent pour les autres.

Les principes fondamentaux de la République française (énoncés dans sa devise) se traduisent par des droits inaliénables, à la fois politiques et sociaux, qui ont été reconnus aux citoyens par les différents régimes républicains. L'article 1^{er} de la Constitution s'inscrit dans ce cadre puisqu'il proclame que « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ».

La France dispose de symboles de la République :

- Le drapeau français (bleu, blanc, rouge) fait référence aux couleurs de Paris (bleu et rouge) et le blanc rappelle la monarchie. Il est choisi pendant la Révolution française.
- La devise « Liberté, Égalité, Fraternité » est inscrite sur les frontons des bâtiments républicains (préfectures, mairies, écoles...).
- L'hymne national « La Marseillaise » écrite par Rouget de Lisle, est au départ un chant militaire puis il devient peu à peu un chant patriotique.
- La figure « Marianne » est souvent représentée avec un bonnet phrygien. Elle incarne la République française et ses valeurs. C'est également une icône de la démocratie et de la liberté. On la retrouve dans toutes les mairies et les bâtiments officiels de la République. Elle est également présente sur des pièces de monnaie et des timbres.

La connaissance et le respect de ces symboles permettent de vivre en harmonie et en paix les uns avec les autres dans notre ville et dans notre pays. En respectant l'attitude civique du bien-vivre ensemble (politesse, respect, honnêteté, solidarité) tu deviens un « Super-Citoyen ».

Action collective : Échanger et rencontrer un ancien élu de la République.

✓ Avec ta classe et accompagné(e) de ton enseignant(e), tu rencontreras des anciens maires de Vendée qui témoigneront de leur vie d'élus et répondront à la question : comment devenir un Super-Citoyen ?

✓ L'AVAM (Association vendéenne des anciens maires) vous proposera deux clips vidéo, suivis d'un échange entre vous.

Action validée

Nomme chaque symbole



Les Lucs-sur-Boulogne

Comme vous le savez, notre assemblée générale s'est déroulée aux Lucs-sur-Boulogne alors qu'initialement elle était prévue à Saint-Fulgent. Cette dernière s'était décommandée en raison de travaux importants dans la salle communale. Nous souhaitons alors vous présenter cette commune.



© Les Lucs-sur-Boulogne

Tous les Vendéens connaissent l'histoire tragique des Lucs... Mais d'où la commune tire-t-elle son nom ? Une origine très ancienne. En celtique, « lucus » signifie « bois sacré ». Puis, bien sûr, la rivière qui la traverse, la Boulogne (en celtique « boue »).

Une voie romaine traversait la commune... les guerres de religion ont gravement endommagé l'église Saint-Pierre-du-Luc qui est pillée et brûlée à deux reprises en 1553 et en 1558. Mais c'est pendant les guerres de Vendée que les Lucs vont connaître une période tragique. De janvier à mai 1794, les colonnes infernales, emmenées par Turreau, poursuivent leur mission : tout détruire sur leur passage... C'est ainsi que le 28 février, les soldats arrivent au Petit-Luc et massacrent 564 personnes dont 110 enfants de moins de 7 ans.

Pour honorer la mémoire de ces martyrs, la chapelle du Petit-Luc a été construite en 1866 à l'emplacement de l'église Notre Dame du Petit-Luc détruite par les armées républicaines. À l'intérieur, on découvre 22 tables en marbre avec les noms de toutes les personnes massacrées.

En 1993, le Département de la Vendée construit le Mémorial en mémoire des victimes de ce massacre. Alexandre Soljenitsyne vient inaugurer cet édifice le 25 septembre 1993.

Danielle LOKO



LE Lien

BULLETIN DE LIAISON DE L'ASSOCIATION VENDÉENNE DES ANCIENS MAIRES

N° 46 | JUILLET 2025

Le mot de la présidente



Chers adhérents,

Quoi de neuf depuis notre dernier « Lien » de janvier ? J'ai en effet quelques bonnes nouvelles à vous annoncer !

Nous avons décidé de diversifier nos moyens de communiquer avec vous en vous proposant un « Lien Actu » par voie numérique. Vous avez reçu le premier numéro qui retrace notre journée à Maulévrier en mai, réalisé par Xavier, membre de la commission Communication, que je remercie pour sa précision. L'e-mail nous permet d'être plus réactif, de vous transmettre davantage de photos, ce qui peut-être vous donnera envie de participer à nos prochaines activités. Ceux d'entre vous qui n'ont pas d'adresse e-mail, ils sont peu nombreux, reçoivent le « Lien Actu » par courrier. « Le Lien » gardera sa forme et sa fréquence bien sûr.

La deuxième nouveauté concerne le Passeport du Civisme. Vous avez vu dans la presse que le dispositif vient de fêter ses 10 ans dernièrement. Le Passeport du Civisme est né en Vendée à l'initiative de M. Maxence de RUGY, Maire de Talmont-saint-Hilaire. 500 communes adhèrent maintenant à l'association dont une centaine en Vendée. Ce Passeport valorise les actions citoyennes des élèves de CM2. Grâce à la détermination de Mélanie et de Charles, responsable de la commission Action civique, merci à eux, nous avons obtenu une double page dans le Passeport qui indique que l'AVAM est disponible pour se déplacer dans les écoles pour parler de la citoyenneté, des symboles de la République et témoigner de nos engagements. Nous espérons ainsi être davantage sollicités par les maires et les écoles à partir de la rentrée prochaine.

Voilà deux motifs de satisfaction pour notre association qui continue à vous proposer des activités les plus diverses.

Il nous a paru judicieux d'évoquer l'Intelligence Artificielle qui est un sujet qui nous préoccupe tous. Merveilleux ou dangereux ? Nous nous posons tous de nombreuses questions sur cette fameuse I.A. Ne manquez pas la conférence de Monsieur Jack GUICHARD, ancien directeur du Palais de la Découverte et professeur des Universités. Il viendra éclairer notre lanterne le mardi 25 novembre. M. GUICHARD est un spécialiste de l'éducation et de la communication scientifique, il fait aimer et comprendre les sciences au plus grand nombre.

Pour finir, deux mots sur notre Assemblée Générale du 31 mars pour remercier encore M. LEBOEUF pour la mise à disposition de l'Historial, M. SICARD pour sa disponibilité et la mise en place des visites, M. GABORIEAU, Maire des Lucs-sur-Boulogne, pour son accueil très généreux dans sa commune, Jeannine, ancienne Maire des Lucs-sur-Boulogne, pour son implication et M. HERBRETEAU pour le joli récital de sa chorale. Nous avons tous passé une excellente journée qui restera dans nos mémoires.

Au nom du conseil d'administration, je vous souhaite un très bel été avec une météo clémente et plein de bons moments en famille ou entre amis.

Bien à vous.

Dominique FRANÇOIS, Présidente

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 31 MARS 2025



L'Association Vendéenne des Anciens Maires a tenu son Assemblée Générale le 31 mars 2025 à l'Historial de la Vendée aux Lucs-sur-Boulogne.

Première Assemblée Générale pour Dominique FRANÇOIS, Présidente, qui a été élue en 2024, cette rencontre a accueilli 75 adhérents accompagnés de leurs conjoints.

Monsieur GABORIEAU, Maire des Lucs-sur-Boulogne nous a présenté sa commune.

Le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés par l'ensemble des adhérents.

Puis, chaque responsable a pris la parole pour évoquer le travail mené au sein de sa commission.

Il a notamment été mis en exergue l'implication de l'AVAM auprès des jeunes élèves de Vendée. En effet, en

2024, l'association a été sollicitée à plusieurs reprises par des communes ou Maisons Familiales Rurales (MFR) pour aller à la rencontre des jeunes et témoigner de l'intérêt de l'engagement civique et citoyen.

Cette action se poursuit en 2025, et les communes de Vendée sont invitées à solliciter l'AVAM pour organiser ces temps d'échanges. L'association évoque également son intégration dans le Passeport du civisme.

À l'issue de l'assemblée générale, les participants ont été conviés à une représentation de la chorale des Lucs-sur-Boulogne et un déjeuner convivial. La journée s'est terminée par une visite libre de l'Historial et une visite guidée de l'exposition Ile sur toile.

Nous garderons un excellent souvenir de notre journée à l'Historial de la Vendée et nous remercions tous ceux qui ont contribué à rendre cette journée mémorable.



Commission Culture et loisirs

ENTRETIEN AVEC LOUIS ET MADELEINE RENAUD



Le mardi 11 mars, Louis et Madeleine RENAUD sont venus présenter le remarquable ouvrage qu'ils ont écrit « Les Vendéens à l'heure allemande 1939-1945 ». À l'origine, un corpus de 800 lettres échangées entre les parents de Madeleine pendant la guerre et une somme de documents et photos émanant de mairies, de musées, de témoins directs et indirects de toute la Vendée. À partir de là, Louis et Madeleine se sont livrés à un gros travail de tri et de classement pour un ouvrage abouti offrant une présentation chronologique et thématique. Une évocation de la vie en temps de guerre vécue par les prisonniers en Allemagne ou les civils dans les villages de Vendée fort appréciée d'un public qui a traduit son intérêt pour le sujet par un jeu de questions et de témoignages.

JOURNÉE DE VISITES À MAULÉVRIER

Le potager du Château COLBERT

Le matin, nous avons été accueillis par Mickaël, responsable depuis 10 ans de ce jardin extraordinaire :

- 1^{er} prix au concours National des plus beaux potagers de France en 2016 et 2021,
- 2^e Grand prix coup de cœur aux 13^e Florales de Nantes 2024 à la Chabotterie (vu à la télé).

Nous avons écouté attentivement ce passionné qui nous a révélé que « la base c'est la terre ». De petites recettes en explications au travers des 32 carrés de légumes, bordés de 22 000 buis, l'ancien jardinier de Versailles a su redonner ses lettres de noblesse au Potager Colbert.

Le parc oriental

Camille, notre guide, nous a accompagnés tout le long de l'après-midi pour une jolie découverte du parc oriental. Ce parc d'inspiration et de construction « à la Japonaise » est le souffle d'Amaterasu (déesse du jour, de la clarté, de la lumière).

7 jardiniers sur 12 ha classés entre rêve et divinités (Kamy) font de ce lieu un endroit unique mêlant l'équilibre,

l'harmonie, la réflexion et la méditation. Chaque arbre et plante a un sens et donne un sens à nos existences, autour de 5 composants : eau, minéral, végétal, circulation et création en espaces empruntés (shakkei) et patinés (wabi-sabi). Mis en place à la fin du XIX^e, délaissé puis repris en 1977 par la municipalité, le parc rassemble aujourd'hui les énergies de nombreux bénévoles de la commune dévoués à ce lieu d'éternité.



VOYAGE EN ALBANIE

Du lundi 16 au lundi 23 juin 2025, 31 personnes ont voyagé en Albanie. Le circuit de 8 jours a été ponctué de découvertes des trésors historiques et culturels de Kruya à Tirana, en passant par des villes classées au Patrimoine de l'UNESCO, comme Berat et Gjirokastra. Le groupe a ensuite exploré des sites archéologiques remarquables, apprécié des paysages naturels et découvert des traditions locales uniques. Une immersion dans l'histoire, la culture et la beauté d'un pays encore méconnu des Balkans.



Christian BRÉMAUD

Plus d'infos dans le prochain LIEN Actu



Prochains événements

- 26 août 2025** • Visite de l'entreprise Mourat à Mareuil-sur-Lay et visite des jardins de William Christie à Thiré.
- 7 octobre 2025** • Visite de l'entreprise Ciments Hoffmann Grenn, de la Brasserie l'Éco Pain ainsi que RPS Hydraulique à Bournezeau.
- 25 novembre 2025** • Conférence sur l'Intelligence Artificielle à la Maison des Communes.

UNE PENSÉE POUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS

Le 20 mars 2025 - Marcel ALBERT, 87 ans, ancien maire des Herbiers de 1995 à 2014

Marcel ALBERT s'engage politiquement à la fin des années 1970. Conseiller départemental, régional...il brigue une première fois la mairie des Herbiers en 1989 et devient maire en 1995, enchaînant trois mandats marqués par son goût de l'innovation et un certain avant-gardisme. Parti de rien, il crée Albert SA, entreprise spécialisée dans la confection pour enfants. L'entreprise comptera jusqu'à 500 salariés aux Herbiers et des usines un peu partout dans le bocage. Grâce à son savoir-faire, elle confectionnera les vêtements de Nicolas et Pimprenelle et bien sûr le fameux Pollux du *Manège enchanté* (500 000 vêtements). Marcel ALBERT laisse l'image d'un bâtisseur patient et déterminé, d'un élu proche des communes et des habitants, d'un président soucieux de concilier développement et solidarité.

Le 26 avril 2025 - Louis ROY, 89 ans, ancien maire de la Copechagnière de 1990 à 2001

Il devient maire en 1990 à la suite du décès accidentel de Jean-Claude AUDUREAU. Il le sera jusqu'en 2001. Arrivé dans la commune en 1960 pour diriger l'école privée, il y restera durant une trentaine d'années. Il s'était très vite investi localement. Fervent amateur de football, il était dirigeant de l'Etoile Sportive de la Copechagnière. À la fois protecteur et exigeant, il emmena l'équipe vers la victoire du challenge de Vendée en 1981. Une de ses fiertés. Dévoué, intègre, soucieux du respect de l'ordre républicain, Louis ROY aura durablement marqué la commune.